

## Un nouveau dictionnaire Apports et limites

Jean-Guy Hudon

Number 80, Fall 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/20821ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Nuit blanche, le magazine du livre

### ISSN

0823-2490 (print)

1923-3191 (digital)

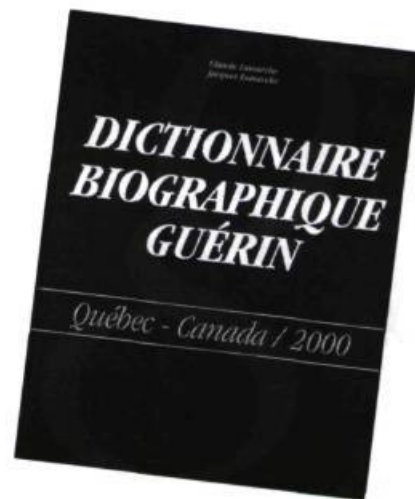
[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Hudon, J.-G. (2000). Un nouveau dictionnaire : apports et limites. *Nuit blanche*,(80), 48-50.

# Un nouveau dictionnaire : apports et limites



Au printemps 1998, les romanciers et essayistes Claude et Jacques Lamarche ont accepté la proposition de l'éditeur Guérin de « rédiger une biographie concise de toutes les personnes (décédées) qui, depuis la découverte du Canada, ont marqué l'histoire du pays ». À cet effet, ils ont consulté une vingtaine d'ouvrages généraux et spécialisés publiés au Québec depuis un demi-siècle et procédé à un choix de 6 000 biographies.

Par  
**Jean-Guy Hudon**

O n y trouve ainsi des découvreurs, des fondateurs, des membres des différents clergés, des militaires, des artistes, des hommes et des femmes d'affaires, des industriels, des sportifs, des politiques... Si la plupart sont Canadiens, plusieurs viennent de l'étranger, notamment des États-Unis et d'Europe, dont, bien sûr, l'Angleterre et la France, mais aussi de

nombreux pays de l'Est. De ce point de vue, le *Dictionnaire biographique Guérin*<sup>1</sup> est une belle illustration, pour qui l'ignorerait encore, de la diversité de ce que l'on appelle la mosaïque canadienne.

Si les découvreurs du temps de la Nouvelle-France sont des personnages familiers (Cartier, Radisson, Cavalier de la Salle, Jolliet, La Vérendrye...) et si c'est aussi généralement le cas pour les fondateurs d'établissements et d'organismes publics et privés, qu'ils soient religieux (Marie de l'Incarnation), scolaires (Marguerite Bourgeoys), hospitaliers (Jeanne Mance), militaires (Irumberry de Salaberry), commerciaux (Molson), politiques (Champlain)... il n'en va pas de même pour d'autres catégories de citoyens, tels les chefs amérindiens et les

artistes ou artisans, à qui on accorde ici une attention renouvelée. Qui connaît par exemple l'Iroquois Ourehouare, ennemi des Français, ou encore les alliés de ceux-ci, le Montagnais Chomina, l'Abénaquis Nescambiouit, l'Agnier Adahasatah, l'Algonquin Tessouat ? Et si l'on évoque sans difficulté les martyrs dits autrefois « canadiens », qui sait que le guerrier huron Ahatsistari est « mort sur le bûcher après une semaine de torture » aux mains des Iroquois, en compagnie des pères Jogues et Goupil ? Ou que le guérisseur et sorcier montagnais Carigouan, « hostile aux Français », a été « brûlé vif par les siens dans sa case » ? Ou encore que le chef de tribu outaouais Chingouessi « offrit en cadeau une mère iroquoise et son enfant, s'excusant d'avoir mangé les

autres prisonniers' ? De même, si le statuaire Louis Jobin, le peintre Théophile Hamel et l'orfèvre François Ranvozyé sont des artistes reconnus, peu sans doute pourraient évoquer le souvenir des maîtres sculpteurs Amable Charron et Vincent Chartrand (élèves de Louis Quevillon), de la musicologue Ida Halpern, qui « enregistra et catalogua plus de 500 chansons [amér]indiennes (Haidas, Kwakiults et Salish) de la Colombie-Britannique », et du maître maçon Pierre Couturier, qui a œuvré notamment au château de Ramezay et à la tour de l'église Notre-Dame à Montréal.

De plus, le *Dictionnaire* nous renseigne abondamment sur les « premières » de toutes sortes. Il enregistre, par exemple, le premier habitant de Ville-Marie (Gadoys), le premier évêque canadien (d'Esgly), la première religieuse amérindienne (Skanudharoua), le premier avocat sous le régime anglais (Guillimin), le premier juge canadien à siéger au Conseil privé de Londres (Strong), la première sénatrice canadienne (Mackay), le premier notaire officiel de la Nouvelle-France (Audouart), les premiers médecins amérindien (Jones) et noir (Abbott) au Canada, le dessinateur du premier timbre-poste canadien (Fleming), le premier tenancier d'auberge à Québec (Boisdon), au nom prédestiné...

Dans d'autres domaines, les apports novateurs sont également nombreux. Pensons à Charles Carpmæil, « surintendant de l'observatoire magnétique de Toronto », qui est « à l'origine du futur Service météorologique canadien » ; à l'architecte montréalais Ernest Cormier, qui a tracé les plans non seulement de l'Université de Montréal et de la Cour suprême du Canada, mais encore des « portes de l'ONU à New York (1947) » ; et à Mary MacNeill, qui, après avoir été reçue docteur en médecine à Chicago et en Colombie-Britannique, « se maria, jeta ses instruments médicaux dans un lac et se fit missionnaire ». Convoquons encore à ce chapitre la veuve de Champlain et son frère, Eustache Boullé, qui, une fois de retour en Europe, sont tous les deux entrés en religion, elle à Paris, lui en Italie ; le corsaire néo-écossais Joseph Barss (1776-1824), qui a capturé « plus de 50 navires de la Nouvelle-Angleterre » ; et le notaire québécois Marc-Amable Girard, qui a fait carrière au Manitoba comme député, trésorier de la province, sénateur, ministre et même premier ministre à deux reprises (1871-1872 et 1874).

C'est le domaine politique, incidemment, qui fournit au *Dictionnaire* le plus grand nombre de représentants. Ainsi, Bigot et ses sbires sont là et beaucoup d'entre eux, apprend-on, ont été jugés et condamnés en France à restituer au roi

des sommes énormes (Cadet, Estèbe, Péan, Pennisseault...). On rencontre de même plusieurs dizaines de patriotes du Haut et du Bas-Canada morts en 1837 et en 1838 aux batailles de Saint-Denis, de Saint-Charles, de Saint-Eustache, de Lacolle et d'Odelltown, ou pendus, ou déportés dans les Nouvelles Galles du Sud, en Angleterre, en Australie et aux Bermudes. De nombreuses notices biographiques sont aussi consacrées aux acteurs (partisans et opposants) de la Confédération canadienne et à l'affaire Riel, entre autres.

Toutefois, s'il est légitime d'enregistrer le nom de ceux qui sont morts pour une cause qu'ils croyaient juste, était-il nécessaire d'inclure ceux chez qui la chose publique n'a occupé qu'une brève partie de l'existence ? Ces trois biographies en laisseront peut-être plus d'un perplexe :

– MILLER, THOMAS (1876-1945). Lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan pendant 4 mois en 1945.

– TERRIL, HAZARD BAILEY (1811-1852). Reçu avocat en 1835. Député à l'Assemblée législative de la Province du Canada (Stanstead, 1851 à son décès).

– FORTIN, OCTAVE (1876-1959). Cultivateur et hôtelier. Député libéral à l'assemblée législative du Québec (Matane, 1918-1919).

Ces hommes ont-ils vraiment « marqué » l'histoire de leur pays ?

Il y a là des disproportions notables, quoique inévitables dans un dictionnaire biographique. Elles font à tout le moins regretter l'absence de certaines personnalités dont l'action a été plus déterminante. Citons parmi elles Adolphe Marsais, poète et chansonnier né en France en 1803, qui fut au Québec le versificateur le plus prolifique de son époque ; le capitaine de corvette français Paul-Henry de Belvèze, dont le passage à Québec à bord de *La Capricieuse*, après un siècle ou presque de domination britannique, a été un triomphe, à l'été 1855 ; Théodore-Frédéric Molt (circa 1795-1856), un musicien allemand qui fut professeur, auteur, organiste, compositeur, inventeur et marchand de musique ; et, plus près de nous, la poétesse Medjé Vézina, disparue en 1981, le cinéaste Pierre Perrault (1927-1999), de même que Jean Hamelin, historien décédé en 1998, pionnier de la « nouvelle » histoire québécoise et auteur d'une bonne cinquantaine de livres, seul ou en collaboration. Dans le domaine littéraire, il est curieux de voir apparaître l'auteur du premier roman canadien-anglais, la néo-brunswickoise Julia Becwith, mais pas son homologue québécois, Philippe

Aubert de Gaspé (fils), qui a publié *L'influence d'un livre* en 1837. Ne nous attardons toutefois pas trop sur ces présences et ces absences qui ne feront jamais l'unanimité dans un ouvrage de ce type.

On doit regretter, en revanche, certaines anomalies qu'un travail de révision plus efficace aurait pu supprimer. Ainsi, l'uniformité postulée dans la présentation n'aurait-elle pas dû faire choisir d'inscrire les gens sous leur patronyme réel et de faire un renvoi pour les autres noms auxquels ils sont associés (pseudonyme, nom de l'époux, nom religieux...) ? C'est ce qui a été fait dans le cas de Valdombre, de Ringuet, de Laura Secord et du frère André, entre autres, où l'on réfère à bon droit respectivement à Claude-Henri Grignon, Philippe Panneton, Laura Ingersoll et Alfred Bessette. Mais pourquoi ne pas avoir procédé de la même manière pour Émile Coderre, Conrad Kirouac, Marie-Antoinette Tardif et Jacques Laroche, par exemple, dont l'insertion a été faite, dans l'ordre, à Jean Narrache, Marie-Victorin, Michelle Le Normand et Jean Béraud ? Dans d'autres cas, seule l'entrée sous le pseudonyme ou le patronyme de l'époux a été retenue : Jean Desprez (Laurette Larocque-Auger), Robert de Roquebrune (Robert LaRoque), Anne-Marie Huguenin (née Gleason), Thérèse Casgrain (née Forget)... Ailleurs, le choix de l'inscription fait problème : qui retrouvera Jumonville ou encore monseigneur de Saint-Vallier dans ce dictionnaire, à moins de savoir que ces personnages sont nés Coulon de Villiers de Jumonville et La Croix de Chevrières de Saint-Vallier ? Et pourquoi insérer mère d'Youville dans les « D », à « Dufrost de Lajemmerais », et son frère dans les « L », à « La Jemerai », orthographié d'ailleurs différemment ? Une question identique se pose dans le cas des Tarieu de Lanaudière. Certains ont même droit à une double entrée, avec des notices biographiques quasi identiques ou équivalentes, tels François Poulin de Francheville, Marie-Madeleine de Chauvigny de La Peltrie, Jean Tavernier dit Larochetiere, Pierre Duquet de La Chesnaye (avec une variation orthographique), Edmond de Nevers, qui est en réalité Edmond Boivert, comme on le signale d'ailleurs...

Du reste, le libellé des notices fait parfois sourire. L'officier de marine britannique John Byng a été « fusillé en 1756 » mais est mort en « 1757 ». Joseph Le Vasseur Borgia (1773-1839) a été arrêté en mars « 1919 » [sic] pour avoir « insulté et menacé » un député... « durant huit heures » ! Pierre-François Olivier de Vézina a « [fini] ses jours en Louisiane et [sic] en France ». Qui, de Lucien Saulnier avec le maire Jean

Drapeau ou d'Émile Girardin, doit être considéré comme le « père de l'Expo 67 » ? La religieuse montréalaise Marie Barbier, née en 1663, est-elle réellement la « fille du précédent », c'est-à-dire de Louis-Marie-Raphaël Barbier, lequel vécut de 1792 à 1852 ? Le cistercien Albert-Marie Gaboury, né en 1873, a-t-il pu quant à lui être ordonné en 1808 ? Si le marquis de Salières est mort « circa 1665 », a-t-il pu repartir de Québec « en 1667 » ? Dans plusieurs cas, on suspecte la présence de coquilles. Et il y en a au moins une trentaine d'autres, avérées celles-là : « adverdaires » ; « l'insurrection de 1837-1868 » ; « Olginaire » (p. 288) ; « Cinq-Mard » (pour « Cinq-Mars », p. 96) ; « Lanctôt » (pour « Lanctot », p. 303, pourtant correctement écrit, sans accent circonflexe, en page 222) ; *The Rosing village* (pour *The Rising village*, p. 172)...

Ailleurs, ce sont carrément des erreurs qui surviennent. Louis Hémon n'est pas mort au Québec, mais à Chapleau, en Ontario. L'évêque qui a « excommunié » – est-ce, au demeurant, le mot qui convient ? – l'imprimeur Joseph Guibord lors de la célèbre affaire qui porte son nom n'est pas Bruchési mais Bourget. Comment peut-on écrire que *Regards et jeux dans l'espace*, de Saint-Denys Garneau, date de « 1937 », mais n'a « paru [qu']en 1954 » ? *Rue Deschambault* et *Ces enfants de ma vie*, de Gabrielle Roy, et *L'Abatis*, de Félix-Antoine Savard, ne sont pas des romans mais des recueils de nouvelles de la première et un livre de poèmes et de souvenirs du second, qui l'a publié du reste en 1943 et non en 1949 (p. 327). *Les Anciens Canadiens* (écrit avec un « c » minuscule dans le texte), de Aubert de Gaspé (père), ont été publiés en 1863, et non en 1876. Jean-Charles Chapais (1811-1885) n'est pas le « frère » mais le père de sir Thomas Chapais (1858-1946)...

Des inexactitudes règnent aussi dans certains noms et prénoms. L'auteur de *Colas et Colinette* est « Louis-Joseph » et non « Joseph-Marie » Quesnel. Le juge Routhier se prénomme « Adolphe-Basile » et non pas seulement « Basile ». Il faut inclure « Boucher » dans le nom de Georges Boucher de Boucherville et écrire « Baillaigé », au lieu de « Baillargé ». Et ne faudrait-il pas uniformiser l'orthographe de « Hippolyte », écrit de trois manières différentes ? De plus, le français est parfois boiteux, comme ici : Serge Garant est « chef d'orchestre et compositeur dont *An Anerça* (1961) ».

Quant aux dates de naissance et de mort, il est très concevable que l'exactitude ne règne pas toujours, surtout lorsque les archives d'un passé reculé sont inexistantes ou incomplètes. Mais, pour la période contemporaine, aurait-il été si difficile de trouver l'année de décès du

« Au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, le directeur du Service des archives du Palais de justice de Montréal, Jean-Jacques Lefebvre, entreprenait un long travail de quatre ans. Il publiait en 1954 un recueil *Le Canada, l'Amérique*, devenu au fil des ans un outil majeur de références d'au moins 5000 articles. Paraissait en 1968 une nouvelle édition de ses recherches sous le titre *Dictionnaire Beauchemin canadien*.

Vers la même époque, grâce à une importante dotation de James Nicholson, les Presses universitaires de Toronto se lançaient dans une audacieuse aventure : la création d'un dictionnaire biographique du Canada. Les autorités de l'Université Laval s'y associent et le premier volume paraît en 1966. Le quatorzième a vu le jour au début de 1998. Puis, tour à tour, de nombreux érudits, historiens et chercheurs publient d'excellents dictionnaires spécialisés concernant les artistes, écrivains, parlementaires ou musiciens.

Paraissent en 1991, chez Guérin éditeur, un *Dictionnaire des noms propres géographiques du Québec* sous la direction de Renald Tremblay ; en 1993 chez Stanké, le *Dictionnaire des noms propres du Québec* de Jean Cournoyer.

Cet ensemble diversifié de quelque vingt excellents ouvrages constitue une mine précieuse de renseignements et de références qui ont inspiré et guidé l'éditeur Marc-Aimé Guérin. Il proposait aux auteurs du présent dictionnaire, au printemps 1998, de « rédiger une biographie concise de toutes les personnes (décédées) qui, depuis la découverte du Canada, ont marqué l'histoire du pays ». Le *Dictionnaire biographique Guérin, Québec-Canada/2000* prend alors forme et vie. »

*Dictionnaire biographique Guérin, Québec-Canada/2000, Présentation, p. 1.*

commandant Jean-Victor Allard, de la poétesse Simonne [sic] Routier, de la dramaturge Charlotte Savary et de l'essayiste, critique et professeur Victor Barbeau, mort presque centenaire (en 1994) ?

Une deuxième édition du *Dictionnaire biographique Guérin* pourra faire disparaître ces omissions et ces déficiences, petites et grandes, et accueillir les nouveaux disparus, qui ont pour ainsi dire « raté » de peu la première, tels Maurice Richard (sports), Léo Chevalier (mode), Louis Quilico (bel canto), Jules Deschênes (droit), Anne Hébert (littérature). D'ici là, l'ouvrage rendra néanmoins service aux lecteurs désireux de situer rapidement dans le temps et dans l'espace des personnages ayant œuvré dans toutes les sphères de la vie canadienne. Ceux qui voudront en savoir davantage consulteront avec profit *l'Encyclopédie du Canada* publiée en trois tomes aux éditions internationales Alain Stanké, en 1987, et, surtout, l'incontournable *Dictionnaire biographique du Canada*, dont le quinzième tome est en voie de réalisation. **NS**

1. *Dictionnaire biographique Guérin, Québec-Canada/2000*, Claude Lamarche et Jacques Lamarche, Guérin éditeur, Montréal, 1999, 366 p ; 30 \$.

## La Plume d'Oie

ÉDITION

199, des Pionniers Ouest

Cap-Saint-Ignace (Québec) G0R 1H0

Téléphone et télécopieur : 418-246-3643

Courriel : [laplume@globetrotter.qc.ca](mailto:laplume@globetrotter.qc.ca)

Il nous fera plaisir d'évaluer  
votre manuscrit pour une  
éventuelle publication.

*Nos priorités : l'écoute et le respect*